

Numéro 4

Rédigé et édité
Le **15/11/2018**
par les Conseillers en
Viticulture

Agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. N° agrément : IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Droit de propriété intellectuelle :
Toute reproduction intégrale ou partielle, diffusion, traduction, adaptation ou intégration du présent document dans un autre support, sous quelque forme que ce soit et de quelque façon que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable écrite et explicite de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne. Toute utilisation contrevenant à cette condition, expose à des poursuites.

L'ESSENTIEL

Période de taille.

Préparer la fertilisation 2019 : analyser ses sarments.

Planter une vigne en commençant par le porte-greffe.

TAILLE

La mise en réserve dans les ceps est un phénomène de longue durée qui ne s'achève que plusieurs jours après la chute de la totalité du feuillage. Une taille réalisée trop tôt peut faire baisser jusqu'à 35 % la quantité de réserves produites.

👉 **Attendez 15 jours après la chute totale des feuilles avant de commencer à tailler. Il est encore bien trop tôt en ce moment.**

- Formation « tailler durablement ma vigne » – Inscrivez-vous ! plus que quelques places.

La chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation sur la taille sur 1.5 jours

**Tailler durablement ma vigne –
Nouvelle réflexion pour une meilleure pérennité
Le 18 décembre 2018 (1j) et le 11 janvier 2019 (0.5j) au BIVB à Chablis**

Inscrivez-vous, il ne reste que quelques places ! Vous trouverez en pièce-jointe le flyer de la formation ainsi que le bulletin d'inscription, pour plus de renseignement vous pouvez contacter Claire Grosjean au 06 78 89 22 39 ou par mail : claire.grosjean@bfc.chambagri.fr.

Avec le soutien financier de :



Document réalisé par :
La Chambre d'agriculture de l'Yonne
14 bis rue Guynemer
CS 50289
89005 AUXERRE cedex
Tél : 03 86 94 22 22
Fax 0386942200
www.yonne.chambagri.fr

ANALYSES DE SARMENTS

La mise en réserve de l'été et de l'automne est une phase cruciale pour un bon redémarrage au printemps suivant. Pour juger de la qualité de cette mise en réserve, une analyse de sarments est le meilleur moyen. Protocole de prélèvement des sarments :

- Entre décembre et janvier.
- Prélever 20 sarments (un par pied sur 20 pieds) représentatifs.
- Ne garder de chaque sarment que la partie comprenant les bourgeons de rang 1 à 5 (partie basse du sarment).
- Mettre en sachet plastique.

Les analyses de terre sont toujours possibles sauf si vous venez d'apporter un amendement organique. Appelez nous pour que nous fassions un envoi groupé.

↳ **Si vous le souhaitez, nous pouvons vous accompagner pour prélever les sarments, les expédier, interpréter les résultats ou vous aider à décider de votre stratégie de fertilisation. N'hésitez pas à nous contacter :**

**Lise-Marie LALES : 06 72 95 60 36.
Guillaume MORVAN : 06 83 81 90 96.**

PLANTATION DE PORTE-GREFFE

Comment déclare-t-on une plantation de porte-greffe que l'on veut ensuite surgreffer en vert ?

Le viticulteur devra déjà faire une **déclaration de plantation** pour le porte-greffe (en année 1), puis (en année 2) une **déclaration de greffage**.

D'un point de vue des formalités à remplir auprès de FranceAgriMer, l'autorisation de plantation doit être obtenue en vue du greffage (le porte-greffe ne produisant pas de fruit).



Guillaume MORVAN
Tél : 03 86 94 28 90
Port : 06 83 81 90 96
g.morvan@yonne.chambagri.fr
Coordination de l'équipe vignes et vins, groupes techniques, expérimentation, viticulture biologique, matériel végétal...



Manon BRAULT
Tél : 03 86 94 22 09
Port : 06 76 19 47 10
m.brault@yonne.chambagri.fr
Animation Eau et Viticulture



Lise-Marie LALÈS
Tél : 03 86 94 28 91
Port : 06 72 95 60 36
lm.lales@yonne.chambagri.fr
Groupes techniques, Réseau de fermes EcoPhyto, BSV



Laurence LIPP
Tél : 03 86 94 28 92
Port : 06 71 90 41 20
l.lipp@yonne.chambagri.fr
Chais, œnologie, réseau météo départemental



Claire GROSJEAN
Tél : 03 86 94 26 37
Port : 06 78 89 22 39
claire.grosjean@bfc.chambagri.fr
Maladies du bois, résistance des champignons, biodiversité

Chambre régionale